

L'Anglomanie au Canada

L'Anglomanie au Canada. Résumé historique de la question des écoles du Manitoba, suivi de deux chapitres intitulés : "Importance de la question scolaire de Manitoba," et "Quelques conjectures sur l'issue de la lutte entre les deux races," par Dom P. Benoit, docteur en philosophie et en théologie, ancien directeur de séminaire, supérieur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception à N.-D. de Lourdes, Manitoba. Brochure in-8, pp. 61. Imprimerie du Trifluvien, 171, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 1899.

La tempête déchaînée par la reproduction de quelques pages de "L'Anglomanie au Canada" n'a pas eu le résultat souhaité et recherché.

La preuve, c'est que ce travail, mis en brochure par l'auteur, est aujourd'hui en librairie.

C'est ainsi que finit invariablement toute tempête dans un verre d'eau.

Cette brochure comprend deux parties.

La première est un tableau historique de la Question des Ecoles du Manitoba, aussi précis et fidèle qu'il est humainement possible. Il rappelle quand et comment la question a été soulevée ; les phases qu'elle a parcourues ; quel est l'état actuel des écoles catholiques dans le Manitoba.

Bien que ce sommaire ne mentionne qu'une série d'actes et de faits généralement connus, la mise en évidence de leur cause première, la citation d'une foule de documents officiels lui donnent une valeur supérieure à celle de plusieurs exposés du même genre. Abstraction faite de son utilité présente, il simplifiera grandement la tâche du continuateur de notre historien national. A vrai dire, elle sera non seulement simplifiée, mais, pour ainsi dire, toute faite.

Cet historien, d'une nationalité peut-être en pleine décadence à cette époque, n'aura guère qu'à distribuer les responsabilités des acteurs en cette cause, et à tirer ensuite la conclusion qui s'imposera. Car, nous tenons à le faire remarquer, Dom Benoit, malgré sa rare compétence, n'a pas voulu se permettre l'exercice

de ce droit légitime. " Le lecteur, écrit-il à la fin de la Préface, tirera ensuite la conclusion qu'il voudra."

Autre point à noter.

Il n'est pas moins impartial que prudent. Pour s'en convaincre, il suffit de tourner la première feuille et de lire son entrée en matière :

" Nous serions injuste, si nous accusions tous les Anglais protestants du Canada d'être les ennemis de la race française. Le plus grand nombre de ceux qui appartiennent au parti conservateur, surtout parmi les chefs, ont montré constamment une grande équité envers les catholiques de langue française. Il s'en rencontre aussi parmi les Anglais protestants du parti libéral un certain nombre, qui, par équité naturelle ou par respect de la constitution du pays, veulent sincèrement l'égalité des deux langues, des deux religions, des deux peuples. Nous commettrions enfin une véritable injustice si nous accusions le gouvernement d'Angleterre ou celui de la confédération canadienne de travailler à opprimer la population française au Canada. L'un et l'autre gouvernement ont souvent donné la preuve d'une grande équité envers notre race."

" Mais, nous devons aussi à la vérité de constater qu'au Canada, beaucoup d'Anglais protestants, jusque dans le parti conservateur, pourtant si honorable, n'aiment pas la race française, sa langue, ses coutumes, sa religion, et voudraient remplacer l'égalité constitutionnelle des deux langues et des deux religions par la domination de la langue anglaise et l'extinction de la race française."

Ainsi débute ce penseur que l'on a eu l'impudence de traiter de pamphlétaire séditieux.

Puis, avant de commencer l'exposé du drame tragique du Manitoba, Dom Benoit fait, à grands traits, l'historique de l'anglomanie au Canada, dont le chef-lieu est Ontario. La seconde partie, secondaire en apparence, mais la plus importante en réalité, comprend deux chapitres dont les titres ont déjà été donnés. C'est précisément dans cette partie que la *Semaine religieuse* de Québec a puisé les fragments dont la publication a valu à son directeur tant de sottises. Nous venons de terminer la lecture de cette brochure, que nous recommandons à nos compatriotes, et qui nous fournit l'occasion d'expliquer ce qui a été travesti, à plaisir par quelques-uns, avec méchanceté par d'autres.

Il est permis de croire, à en juger par l'ineptie des critiques, que les trois-quarts de ceux qui ont dénoncé Dom Benoit n'ont pas lu ce qu'il a écrit, pas même dans les fragments reproduits par la *Semaine religieuse* de Québec. Ce n'est pas assez dire, il

est manifeste que sur le quart de ceux qui ont lu ces fragments, plus des neuf dixièmes au moins n'ont pas compris, égarés qu'ils étaient par l'imagination et la passion, ne pouvant songer à les rapprocher d'un contexte dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence.

Or voici le résumé du texte et du contexte. S'il en est qui doutent de son exactitude, ils pourront le vérifier dans la brochure dont nous annonçons la publication.

Au X^{IV}e et au X^Ve siècle, il y a eu, en Europe, entre l'Angleterre et la France, une longue et terrible guerre, dans laquelle l'Angleterre voulait conquérir la France, qui a laissé dans l'âme française un souvenir indélébile, guerre connue dans l'histoire sous le nom de *guerre de cent ans*.

Au X^{VII}e et au X^{VIII}e siècle, il y a eu en Amérique, entre la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre, une série de guerres désignées par l'auteur sous le nom de *seconde guerre de cent ans*, qui s'est terminée par la cession du Canada à l'Angleterre.

Cette seconde guerre de cent ans terminée, le *gouvernement anglais* a généralement donné une ample liberté aux habitants catholiques et français du Canada. Cependant il y a toujours eu, au Canada, depuis 1763, un parti d'Anglais protestants, que Dom Benoit désigne sous le nom d'Anglomanes, qui ont persécuté la race catholique française. Il donne à l'ensemble des attaques de ce groupe fanatique le nom de *troisième guerre de Cent ans*. Elle dure encore.

Un *premier épisode* de cette dernière guerre de race et de religion a été la déportation, en partie double, des Acadiens. Le *dernier épisode*, qui hélas, est loin d'être clos, est la question scolaire du Manitoba. En 1870, au mépris de la constitution fédérale et de la constitution provinciale, on a supprimé l'usage de la langue française au Parlement ainsi que dans les cours de justice, et enlevé à la race française catholique les écoles séparées, dans le but évident de l'anglifier.

Après avoir fait l'historique complet de cette persécution, Dom Benoit, jetant un coup d'œil sur le passé et embrassant d'un seul regard ces trois guerres de Cent ans, se demande : Quel est l'avenir de la race française en Amérique ? Comment se terminera cette troisième guerre de Cent ans qui se poursuit entre elle et le parti anglomane ? La race française disparaîtra-t-elle du Canada comme elle est en voie de disparaître des Etats-Unis ? L'usage de la langue française cessera-t-il un jour au Parlement de Québec, comme il vient de cesser dans le Parlement de la Nouvelle-Orléans, terre aussi française autrefois que l'est aujourd'hui la province de Québec ?

A toutes ces questions palpitantes d'intérêt, et qu'il est non seulement permis, mais toujours opportun de traiter, voici en abrégé ses réponses, sur lesquelles nous attirons particulièrement l'attention.

D'une part, plusieurs raisons lui font craindre l'extinction de la langue française en Canada, et la fusion de la race française avec la race anglaise.

Mais d'autre part, plusieurs raisons permettent également d'espérer et de croire que la race française échappera au péril de l'absorption et gardera au Canada la place qu'elle occupe.

L'une des raisons sur lesquelles reposent ses espérances et sa foi est la suivante :

Depuis trois siècles, l'Angleterre n'a cessé d'accroître son immense empire colonial. Elle a presque toujours réussi à terrasser les adversaires qui ont cherché à diminuer son embonpoint excessif. Mais la bonne fortune des nations n'est jamais éternelle. L'histoire en fait foi. Il peut donc arriver un jour à l'Angleterre comme à tant d'autres nations que sa prospérité se mette à décliner. Alors les Angliomanes du Canada deviendront nécessairement plus modestes, perdront de leur morgue et de leur antipathie pour les Franco-canadiens. Alors les deux races se coudoieront en paix au Canada, faisant servir l'une et l'autre, dans une lutte pacifique, leurs qualités mutuelles au progrès commun du pays, sans que l'une cherche à opprimer l'autre.

Voilà en résumé ce que Dom Benoit a écrit. Chacun pourra le constater dans sa brochure.

Et maintenant, nous le demandons à tout homme impartial, laquelle de ces assertions est contestable ?

Est-il vrai que les Anglais ont guerroyé cent ans en Europe et lutté pour la conquête de la France, et que depuis, l'animosité entre ces deux peuples n'a cessé de régner ?

Est-il vrai que les puritains de la Nouvelle Angleterre, alliés aux Iroquois, ont fait aux colons français des bords du S. Laurent une guerre presque continuelle ?

Est-il vrai que depuis la cession du Canada à l'Angleterre, malgré l'équitable administration dont le gouvernement de la métropole a généralement fait preuve, il y a toujours eu au Canada un parti qui a travaillé à opprimer la race française ?

Est-il vrai que ce parti a fondé dans Ontario des associations destinées à boycotter les catholiques et les Canadiens-français ?

Est-il vrai que ce parti porte la responsabilité et la honte du martyre de l'Acadie ?

Est-il vrai que de nos jours, des hommes encore en chair et en os ont supprimé l'usage officiel de la langue française et les écoles catholiques du Manitoba, afin d'arriver à fondre la race française avec la race anglaise ?

Nier ces faits équivaldrait à nier l'existence du soleil.

Il est bien permis de contester ce que Dom Benoit dit sur la faiblesse de l'Empire britannique, de ne pas admettre que l'extension territoriale développée démesurément peut devenir pour lui un véritable péril. Soit. Mais, est-ce un crime de croire à cette faiblesse, de prédire que cette prospérité, déjà longue de trois siècles, subira un jour ou l'autre des éclipses ? Prédire ou prévoir ces éclipses n'est pas les souhaiter. Signaler la décroissance probable du fanatisme des anglo-manes, qui en sera la conséquence, qui lui fera peut-être enterrer la hache de guerre et cesser cette troisième guerre de cent ans, serait un délit, un acte séditionnel ! Alors, il est criminel de désirer l'union et la paix entre deux races destinées à vivre côte à côte. La cause et l'effet sont choses distinctes. Par conséquent, il n'est pas défendu de se réjouir de l'effet, tout en déplorant la cause.

Les emportements et les dénonciations que ces assertions ont provoqués sont donc inexplicables et injustifiables.

On a encore accusé Dom Benoit d'avoir applaudi aux défaites de l'Angleterre dans sa guerre actuelle contre les Boërs. Or, plusieurs savent aujourd'hui que son manuscrit était entre les mains d'un personnage éminent en janvier 1899. Pouvait-il, sans être non seulement un petit mais un grand prophète, faire allusion à une guerre qui n'a éclaté que douze mois plus tard, et applaudir à des défaites qui étaient le secret de Dieu seul ?

On l'a traité de *séditionnel*, comme s'il avait poussé les Franco-canadiens à imiter au Canada la conduite des Boers en Afrique !

Il est surtout une phrase écrite à la suite de l'annonce des revers possibles de l'Angleterre, qui a été fort exploitée : "Canadiens-français, levez la tête, car votre rédemption est proche."

Prise isolément, cette phrase, il faut l'avouer, prête réellement le flanc à l'attaque. Mais, pour être juste, il faut la rapprocher du contexte. Alors elle s'explique naturellement. Le sens de cette phrase, le voici : "Canadiens-français *du Manitoba*, votre langue a été supprimée au parlement et dans les tribunaux, vos écoles ont été abolies, mais si les revers frappent un jour l'Angleterre, comme il est possible et très probable, vous et vos fils, vous aurez moins à souffrir des anglo-manes que dans le temps présent."

Ce cri du cœur est bien naturel de la part d'un manitobain catholique. Enfin, on a accusé Dom Benoit d'injustice et d'ingratitude envers l'Angleterre qui, dit-on, traite la province de Québec avec générosité.

Le reproche ne serait pas immérité s'il eût nié cette libéralité. Mais encore une fois, il n'a pas commis cette erreur. Il n'a ni fait ni souhaité de mal à l'Angleterre, au contraire, c'est notre conviction qu'il désire la voir toujours prospère et heureuse. Il a seulement écrit qu'elle subirait probablement des revers. Ce n'est pas sa faute si douze mois plus tard, les événements sont venus confirmer ses prévisions.

L'historien qui essaie de lire l'avenir dans le passé et suppose qu'un peuple connaîtra un jour la mauvaise fortune, ne fait pas plus un acte d'ingratitude qu'un acte de reconnaissance. Il est historien, et comme tel, il peut annoncer des revers à sa propre patrie aussi bien qu'aux nations étrangères. Cette liberté, très légitime, ne justifie donc pas l'accusation d'ingratitude. L'équité de la métropole envers les Franco-canadiens, il la reconnaît. Peut-être espère-t-il même, que si le gouvernement du Manitoba et le gouvernement fédéral ne redressent pas les griefs des catholiques manitobains, le gouvernement impérial interviendra, puisqu'il s'en est réservé le droit en sanctionnant la constitution du Manitoba.

Un mot, avant de terminer, du parallèle de Dom Benoit entre la race française et la race anglaise.

Ce parallèle, il est vrai, met en relief les défauts de la race anglaise un peu plus que ses qualités. Certaines expressions auraient pu être adoucies sans dénaturer la vérité historique. Car si la race anglaise a des défauts, elle a aussi de grandes qualités. Toute race, du reste, a ses défauts et ses qualités. Si on peut mettre des guerres injustes au compte de l'Angleterre, on peut également sur ce point incriminer la France. Toutes les guerres de Louis XIV et de Napoléon Ier n'ont pas été des guerres justes. Les nations ne sont pas plus parfaites que les individus dont elles se composent.

Cependant, nous avons compris que, dans l'intention de Dom Benoit, ce qu'il dit s'applique plutôt aux gouvernants qu'à la race prise en bloc. Quoi qu'il en soit, cette absence de mesure accidentelle ne justifie pas les injures dont on l'a abreuvé, et n'ébranle nullement sa thèse. Une fois de plus, les injures ne sont pas des raisons et ne démolissent jamais une argumentation sérieuse.

Il nous tarde de finir. C'est pourquoi nous passons sous silence beaucoup d'autres accusations portées contre Dom Benoit, comme d'ignorer l'histoire du Canada, de ne pas comprendre les questions actuelles de ce pays, qu'il habite depuis une quinzaine d'années, de traiter des questions hors de sa compétence, etc. Toutes ces allégations ne prouvent que de la mauvaise humeur. D'ailleurs, nous n'avons pas l'honneur d'être l'avocat du docteur religieux. On sait généralement qu'il est fort capable de se défendre personnellement, et que s'il n'a pas présenté de plaidoyer, ce n'est point par impuissance.

Quant à M. l'abbé Gosselin, la seule reproduction de quelques fragments de l'étude de Dom Benoit, faite par la *Semaine religieuse* de Québec, avec la plus entière bonne foi et sans la moindre intention de blesser ses compatriotes d'origine anglaise, comme il l'a déclaré, lui a valu les mêmes dénonciations. Deux semaines durant, il a pu entendre hurler une foule, composée des éléments les plus divers, et tellement grande que personne ne pouvait la compter. Il a dû, comme nous, la contempler avec un sentiment de profonde pitié, et ses clameurs, nous le savons, l'ont laissé impassible.

La loyauté du directeur de la *Semaine religieuse* de Québec, comme celle de tout le clergé canadien, n'a pas besoin d'être défendue. Elle est même de meilleure trempe que celle de ses accusateurs, sans en excepter un seul.

Plusieurs fois, ses lecteurs le savent, il a répété dans la *Semaine religieuse* de Québec que la Providence avait favorisé les Franco-canadiens en les arrachant des bras de la mère-patrie avant les horreurs de la Révolution française. Ce qui se passe depuis vingt-cinq ans dans cette pauvre France, qui aura cependant toujours la première place dans le cœur des Canadiens-français, n'est pas de nature à nous faire regretter que le Canada ait cessé d'être colonie française.

Maintes fois il a parlé de l'insurrection de 1837-38, et toujours en la qualifiant de *folie criminelle*. Plusieurs panégyristes de ce mouvement sont précisément ceux qui l'ont dénoncé avec le plus de violence.

Il s'est également prononcé contre l'annexion et contre l'indépendance du Canada, pour la bonne raison que, depuis 1763, l'Angleterre nous a généralement traités avec équité et avec une grande bienveillance. En réalité, nous jouissons, sous sa protection, d'une entière liberté religieuse, civile et politique. La plus précieuse de ces libertés, la liberté religieuse, beaucoup de pays catholiques sont loin de la posséder dans la même mesure. Il

s'est déclaré en faveur du maintien du lien colonial, parce que sa rupture aurait l'annexion pour conséquence inévitable. Or, l'annexion, au point de vue national, serait le plus grand des malheurs. Ce jour-là, notre sort, comme nationalité distincte, serait définitivement scellé.

Les Franco-canadiens catholiques ont toujours eu à se plaindre, plus ou moins, non pas de toute la race anglaise du Canada, mais des Anglomanes du Canada. L'histoire ancienne et contemporaine de notre pays en fournit de nombreuses preuves. Mais il importe de le remarquer, nos Anglomanes ne sont pas l'Angleterre. M. l'abbé Gosselin n'a jamais, que nous sachions, fait semblable confusion.

Ces principes, M. Gosselin les a tous énoncés dans la *Semaine religieuse* de Québec, que nous lisons depuis sa fondation et dont les positions sur ce terrain sont imprenables. Plût à Dieu que tous ceux qui parlent de loyauté fussent loyaux comme notre clergé, non seulement en paroles, mais en actes ! Que veut on de plus ? Que tout Canadien français abdique la liberté de juger et d'apprécier des faits qui sont des matières libres ? Qu'on ne tienne aucun compte du droit et de la justice ? Jamais ! Le tempérament national des Canadiens-français les rend absolument réfractaires à cette honteuse servilité. Les exceptions mettent le sentiment unanime en évidence. Ils continueront de croire, nous l'espérons, qu'on peut être parfaitement loyal sans dépouiller tout sens moral.

CANADIEN-FRANÇAIS.

LA MODERNITE DE BOSSUET

(Suite et fin)

En posant ainsi la question, s'il a vu juste et profondément, Messieurs, l'histoire du siècle qui finit est là pour nous le dire ! Assurément aucun de vous, aucun de nous ne méconnaîtra, n'a jamais méconnu ce qu'il pouvait y avoir, ce qu'il y a de vertu privée, de vertu laïque ou philosophique dans les communions protestantes, et n'est-ce pas Bourdaloue, le P. Bourdaloue, un Jésuite, qui n'a pas craint de donner les protestants de son temps en ex-

emple à quelques catholiques ? Bossuet, non plus, n'était pas incapable de ce sentiment de justice, et je n'en voudrais pour preuve que sa *Correspondance* avec le ministre Ferri. On ne saurait être plus courtois dans la forme, ni mêler plus de déférence à plus de charité. Mais que le protestantisme soit une atténuation du principe d'autorité ; qu'il tende à faire de l'individu la mesure et le juge de toute vérité ; que, par la diminution du dogme, il tende, ou, si on le veut, qu'il aboutisse inévitablement à la sécularisation, et, comme on dit de nos jours, à la "laïcisation" de la morale ; qu'il relâche par là le lien que "la religion" formait naguère entre les hommes ; qu'il lui enlève son caractère d'universalité et qu'avec la catholicité dogmatique il énerve ainsi la vertu sociale du christianisme, je ne crois pas qu'on puisse le nier, et, depuis deux cents ans, c'est le danger que Bossuet, dans son *Histoire* ou dans ses *Avertissements aux protestants*, a éloquemment signalé. N'est-ce pas cela qui est grave dans la division et dans la séparation des Eglises ? Mais, si Bossuet l'a senti, Messieurs, et s'il a fait mieux que de le sentir, s'il l'a montré ; s'il a fait preuve, en le montrant, d'une science, d'une loyauté, d'une modération, d'une conscience d'historien qu'il faut bien aujourd'hui reconnaître ; si la controverse en est presque au même point ; si ce que l'on discute aujourd'hui plus âprement que jamais, c'est la question de savoir si "la vérité venue de Dieu a eu d'abord toute sa perfection" ; si c'est le principe de ses *Avertissements* comme de son *Histoire des variations*, et, philosophiquement, si l'on ne peut le lui refuser ou le lui contester sans nier le concept même de religion, qu'y a-t-il de plus actuel, de plus moderne, qui réponde mieux aux préoccupations de l'heure présente, et qui nous donne enfin une plus haute idée de la perspicacité de son génie ?

Ce qui, d'ailleurs, ne fait pas moins d'honneur à son caractère qu'à son génie, c'est que les attaques violentes, déloyales, injurieuses même, dont son *Histoire des variations* fut l'objet, ne l'ont pas détourné de travailler à la réunion. Il y travaillait activement en 1691, dans le temps même qu'il achevait ses *Avertissements aux protestants*, et on ne saurait rien lire de plus conciliant que sa correspondance avec Molanus, abbé de Lokum, si ce n'est la correspondance où il n'oppose que la charité de son zèle, avec la force de son éloquence, aux vivacités et aux subtilités de l'illustre Leibnitz. C'est le philosophe, non l'évêque, en cette occasion, qui manqua quelquefois de patience, et même de politesse. Bossuet ne se découragea pas. Dans le même temps que Leibnitz le harcelait de ses chicanes ou de ses "cavillations", comme on disait alors, il écrivait son *Instruction pastorale sur les promesses de*

l'Eglise, pour y montrer, disait il, "par l'expresse parole de Dieu, que le même principe qui nous fait chrétiens doit aussi nous faire catholiques". C'était, Messigneurs, en 1700, et, vous le voyez, c'était toujours la même argumentation, mais une fois encore présentée sous une forme nouvelle et singulièrement saisissante. En connaissez-vous de plus "actuelle", et, à l'heure qu'il est, la question ne se propose-t-elle pas dans les mêmes termes : "Le même principe qui nous fait chrétiens doit-il ou non nous faire catholiques?" Je le disais donc bien : pendant un demi-siècle, de 1653 à 1704, la réunion des Eglises a été le principal objet de l'attention de Bossuet. Pour procurer cette réunion, il s'est efforcé d'ôter d'abord de la controverse tout principe d'aigreur, et de la ramener à ses termes essentiels. Que ce fût avec les protestants de Metz, ou avec ceux de Paris, ou avec ceux de Hanovre, il ne s'est refusé à aucune des propositions d'entente ou de conciliation qu'on lui soumettait. Dialecticien consommé, il a fait preuve, pendant cinquante ans, de non moins de souplesse ou d'ingéniosité que d'éloquence, et d'autant de charité que de fermeté. Permettez-moi, Messigneurs, d'appuyer sur ce dernier point et d'achever ainsi de préciser l'attitude qui a été la sienne pendant ce demi-siècle. "Pendant que nous représenterons à nos frères errants, écrivait-il dans son *Instruction sur les promesses de l'Eglise*, ces vérités adorables, joignez-vous à nous, peuple fidèle... Concevez avant toutes choses un désir sincère de leur salut, témoignez-le sans affectation et de plénitude de cœur ; tournez vous en toute sorte de formes pour les gagner. "Reprenez les uns", comme dit saint Jude, en leur remontrant, mais avec douceur, que ceux qui ne sont pas dans l'Eglise sont déjà jugés. Quand vous leur voyez de l'aigreur, "sauvez-les en les arrachant du milieu du lac ; ayez pour les autres une tendre compassion, avec une crainte de les perdre ou de manquer à quelque chose pour les attirer. Parlez-leur, dit saint Augustin, *amanter, dolenter, fraterne, placide*, avec amour, avec douceur, sans dispute, paisiblement, comme on fait à son ami, à son voisin, à son frère..." Je le demande aux adversaires les plus acharnés de Bossuet : y a-t-il un mot dans ces lignes qui n'honore autant la charité du chrétien que la fermeté du docteur de l'Eglise ; et pourquoi faut-il, après cela, que dans cette grande entreprise, conçue avec tant de générosité, conduite avec tant de prudence, en même temps que de génie, et dont il attendait lui-même tant d'effets, il ait échoué ?

Mais a-t-il échoué ? C'est ce que l'on pourrait se demander ; et, s'il a échoué, d'autres échoueront ils toujours ? Messigneurs, je ne le crois pas. Seul ou presque seul en son temps. Bossuet a senti la nécessité de s'unir. Qui niera que cette nécessité soit au-

jou
glet
ann
des
sai
vari
com
néce
croy
qu'il
le te
pass
tuell
pens
prog
me ;
pens
intell
temp
il fau
comm
comp
le coe
et l'ac
aussi,
d'une
tête q
à qui
l'imme
n'y a
matér
verra
s'il doi
Bossue

Ce
montr
de fut
Bossue
que je
derne c
que pa
paraiso

jourd'hui presque universellement sentie ? Nous le voyons en Angleterre, en Allemagne, en Amérique. Il y a de cela quelques années, non seulement on ne contestait plus à Bossuet la réalité des variations des églises protestantes, le protestantisme s'en faisait gloire ! Vous nous accusez d'avoir varié, disait on ! Soit ! mais varier, c'est progresser, et c'est grâce à ces variations que nos communions s'adaptent à la fois aux besoins des individus et aux nécessités des temps. Il y en avait même qui voyaient ou qui croyaient voir dans la multiplication des sectes un signe de ce qu'ils appelaient la fécondité de son sentiment religieux ; et c'était le temps où, dans un autre ordre d'idées, l'impossibilité de se fixer passait, vous vous le rappelez, pour la suprême élégance intellectuelle. On évoluait, donc on existait ; on se contredisait, donc on pensait ; et on se divisait, donc on progressait. Que dis-je ? Le progrès consistait dans la division ou dans la différenciation même ; et si, par hasard, deux "intellectuels" s'apercevaient qu'ils pensaient de la même manière, ils s'affirmaient à eux mêmes leur intellectualisme en essayant de penser . . . autrement. Mais ces temps sont maintenant passés, et il faut souhaiter, Messieurs, il faut espérer, et j'espère qu'ils ne reviendront plus. On a recommencé, et heureusement, de sentir le prix de l'unité. On a compris que ce qui fait en tout genre la valeur de l'individu, c'est le coefficient social. La "morale indépendante" n'est qu'un mot, et l'action est toujours gouvernée par l'idée. Comprendra-t-on aussi, sentira-t-on le prix de l'autorité ? Si nous avons besoin d'une main qui gouverne, combien plus avons-nous besoin d'une tête qui décide ? Et Mais le jour où nous l'aurons compris, à qui nous adresserons-nous ? Quelle Eglise trouverons-nous dont l'immutabilité nous garantisse les conditions hors desquelles il n'y a pas de société spirituelle possible, ni peut être de société matérielle ? Messieurs, il n'y en a qu'une ; et ce jour-là, qui verra le retour des Eglises au centre de l'unité catholique, ce jour, s'il doit luire sur l'humanité, sera le jour aussi du triomphe de Bossuet.

* * *

Ce n'est pas tout encore, Messieurs, et, après vous avoir montré ce qu'il y avait, ce que je crois voir d'actuel, et même de futur, dans l'œuvre littéraire ou dans l'œuvre polémique de Bossuet, je voudrais vous faire voir, avant de terminer, ce que je trouve aussi, dans son œuvre philosophique, de moderne ou de contemporain. "Je ne veux point, a-t-il dit quelque part, élever un Père au-dessus des autres par une comparaison odieuse, ni prononcer des arrêts de préférence . . .

Mais c'est un fait qu'on ne peut nier, que saint Athanase, par exemple, qui ne le cède en rien à aucun des Pères en génie et en profondeur, et qui est pour ainsi dire l'original de l'Eglise, dans les disputes contre Arius, ne s'étend guère au delà de cette matière. Il en est à peu près de même des autres Pères, dont la théologie paraît renfermée dans les matières que l'occasion et les besoins de l'Eglise leur ont présentées. . . . Ne pourrait-on pas dire pareillement de lui que, de toutes les matières que les besoins de l'Eglise et l'occasion lui ont présentées, il n'y en a peut-être pas une que Bossuet ait traitée avec plus d'ampleur, avec plus de complaisance, et avec plus d'autorité que la matière de la Providence ? Il n'y en avait pas alors qu'il fût plus nécessaire de défendre, d'éclaircir, de développer. C'est ce que Bossuet a bien compris. L'un des premiers en son temps, il a vu, d'une vue singulièrement pénétrante, où tendait le spinosisme naissant. Autant ou plus que Luther et Calvin, c'est Spinoza qu'il a voulu réfuter dans la seconde partie de son *Discours sur l'histoire universelle* ; et ce seul fait, Messieurs, que, pour beaucoup de nos contemporains, Bossuet, avant et surtout, est l'auteur de son *Discours sur l'histoire universelle*, suffirait à nous permettre de reconnaître en lui le théologien de la Providence.

Nous le retrouvons également dans la suite entière de ses *Sermons* : "*Semper humana gens male de Deo meruit* . . . De toutes les perfections infinies de Dieu, celle qui a été exposée à des contradictions plus opiniâtres, c'est, sans doute, cette Providence éternelle qui gouverne les choses humaines. Rien n'a paru plus insupportable à l'arrogance des libertins que de se voir continuellement observés par cet œil toujours veillant de la Providence ; il leur a paru, à ces libertins, que c'était une contrainte importune de reconnaître qu'il y eût au ciel une force supérieure qui gouvernât tous nos mouvements et châtiât nos actions déréglées avec une autorité souveraine. Ils ont voulu secouer le joug de cette Providence qui veille sur nous, afin d'entretenir dans l'indépendance une liberté indocile qui les porte à vivre à leur fantaisie, sans crainte, sans retenue et sans discipline." Nous le retrouvons encore dans ses *Oraisons funèbres*, celles d'*Henriette de France*, de *Madame*, d'*Anne de Gonzague*. S'il fait moins de place à la Providence dans l'*Histoire des variations des Eglises protestantes*, c'est que, de toutes les doctrines que Calvin avait retenues de l'enseignement de l'Eglise, à peine en nommerait-on une qu'il ait crue plus fermement que la doctrine de la Providence. Et n'y a-t-il pas mieux encore, Messieurs, si Fénelon ayant quelque part prononcé, dans son *Sermon pour la fête de l'Epiphanie*, cette parole devenue presque proverbiale : " l'homme

Vient de paraître

L'Anglomanie

AU CANADA

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA QUESTION DES ÉCOLES
DU MANITOBA

PAR

DOM P. BENOIT

Docteur en philosophie et en théologie, Ancien Directeur de Séminaire,
Supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception
à N. D. de Lourdes, Manitoba.

Brochure de 61 pages, in-octavo. Prix, 25 Cents franco.

Cette brochure est maintenant en vente à nos bureaux,

171-173-175, Rue Notre-Dame, Trois-Rivieres.

L'auteur y passe en revue, dans un tableau historique succinct basé sur des données puisées aux sources officielles, les diverses phases par lesquelles a passé la grande et

impérissable question des écoles du Manitoba. Il y montre à quelles fraudes, à quelles injustices, à quelles violences, à quelles complicités inavouables il a fallu avoir recours pour consommer cette spoliation.

Puis, tirant de ces événements, qui sont aujourd'hui de l'histoire, la philosophie qui s'en dégage, il y voit la continuation de la lutte que se livrent depuis trois siècles, en Europe comme sur le continent américain, les deux grandes races dont l'influence est prépondérante dans le monde, la race française et la race anglaise.

Viennent ensuite des conjectures sur l'issue possible, sinon probable, de cette rivalité séculaire. On sait que cette partie de l'ouvrage a donné lieu, de la part des anglomanes et de leurs complices les libéraux, à des récriminations que ne peuvent se résoudre à trouver fondées tous ceux qui ont lu ce travail en son entier. •

Ce sont des pages fortes, qui offrent à l'esprit une nourriture substantielle comme celle de la vérité, des pages d'une émotion communicative pour ceux qui, malgré le matérialisme abject du siècle, croient encore au droit et à la justice, des pages radieuses d'espérance et de stimulation pour le patriotisme comme pour le sentiment religieux de la masse de nos compatriotes.

Tout lecteur de choses sérieuses tiendra à posséder ce récit fidèle de l'un des drames les plus sombres de notre histoire, et à se bien pénétrer des considérations qui y sont développées, avec une autorité que suffit à établir le nom de l'auteur.

Le tirage étant limité, on fera bien de se hâter pour les commandes.

Nous donnons ci-après une liste de certains ouvrages que nous avons actuellement en magasin, et dont la popularité acquise jusqu'à ce jour est la meilleure recommandation que nous puissions en donner. Nous prions spécialement les messieurs du clergé de prendre connaissance de cette liste, et de donner leur commande au plus tôt, car pour la plupart de ces ouvrages qui nous viennent d'Europe, le nombre est limité et restreint.

Le Crucifix, vol. in-8 broché, par J. Hoppenot, S. J.	\$0.50
Les quatre évangiles suivis des actes des apôtres, un beau vol. in-8, avec de nombreuses illustrations pour chacun des évangiles, broché.....	0.25
Le même volume cartonné, tranche jaspée.....	0.50
" " " " dorée.....	0.75
Nos raisons de croire, étude historique et critique sur les motifs de crédibilité que présente l'Eglise catholique, par le R. P. Lodié, magnifique volume, in-40 illustré de nombreuses gravures..	0.75
Conférences de St. Roch, Dieu, vol. grd in-12 broché	0.50
Le prêtre auprès des malades et des mourants, vol. in-12 broché, par le R. P. Paul Stub,.....	0.90
La pensée de la mort, vol. pt. in-12 broché, Berthier	0.15
Le jeune homme comme il faut, vol. in-12 broché Berthier.....	0.25
La jeune fille et la vierge chrétienne, vol. in-12, broché, Berthier.....	0.25
Le livre de tous, vol. in-12 broché, Berthier.....	0.25
L'homme tel qu'il doit être, vol. in 12 broché, Berthier	0.25
Les quatre évangiles, format livre de prières in-18 pleine reliure en toile noire, avec gravures....	0.40
Une belle collection des ouvrages de Pierre l'Ermitte	
Le Grand Mufflo, vol. in-8 broché.....	0.75
Lisez-moi ça, vol. in-8 " 	0.38
Et ça, vol. in-8 " 	0.75
Et de quatre, vol. in-8 " 	0.75
Restez chez vous, vol. in-8 " 	0.50
Nouveau manuel d'instruction religieuse, par l'abbé Poey.....	0.90

Breviaires ancienne édition, riche reliure seulement.....	\$2.00 le set
Breviaires, nouvelle édition, reliure molle...	9.00 "
Horae Diurnæ " " " " " "	1.75 "

OUVRAGES A PRIX RÉDUITS

Général Ambert—Récits militaires, 4 vols.....	\$4.00
Eugène Veuillot—Hommage à Louis Veuillot....	1.88
Mach—Le trésor du prêtre, 2 vols.....	2.25
L'abbé Ménard—Mgr Dupanloup.....	1.00
L'abbé A. F. Rua—Cours de conférences sur la religion, 3 vols.....	2.00
L'abbé Panhéleux—La divinité de Jésus-Christ....	0.50
Léon Aubineau—Les serviteurs de Dieu.....	1.00
L'abbé St Jure—De la connaissance et de l'amour de Dieu, 4 vols.....	2.00
L'abbé Larfeuil—La femme à l'école de Marie....	0.50
Matignon—La famille biblique.....	0.50
Manseau—Les prêtres et les religieux déportés, 2 vols.....	1.00
Alex. Brunet—La famille et ses traditions.....	0.50
P. V.—Casus conscientiae.....	1.00
Ludolphus de Saxonia—Vita Jesu Christi, 4 vols..	4.00
Un curé du diocèse de Liège—Plans d'instructions 2 vols.....	1.00
L'abbé Jouve—Le catéchisme des grands et des petits, 3 vols.....	2.00
L'abbé Shouppe—Connaissance de Jésus-Christ....	0.75
L'abbé Chaumont—L'Education, ses difficultés, son but.....	0.75
A. C. Peltier—Le grand catéchisme de Canisius, 7 vols.....	6.00
L'abbé Luche—Le catéchisme de Rodez, 3 vols....	3.00
L'abbé Chaumont—Œuvres de St. François de Salles, 6 vols.....	4.75
Desjardins—Œuvres de St. Alph. de Liguori, 9 vols.	6.00
Gueranger—Instructions liturgiques, 2 vols.....	4.00
L'abbé Martin—Prônes, suivis d'exemples, 1 vol....	1.25

s'agit, mais Dieu le mène," c'est à Bossuet qu'on l'attribue ? Et en effet, il n'y en a pas qui résume mieux sa pensée, d'une manière plus exacte ou plus brève, ou plus saisissante.

Eh bien ! maintenant, Messieurs, depuis Bossuet, depuis cent cinquante ou deux cents ans bientôt, quelle doctrine a été, est toujours plus attaquée ? Avec encore plus de perspicacité que les libertins du siècle précédent, et grâce à Bossuet peut-être, les "philosophes du XVIIIe siècle" ont compris, Voltaire en tête, que la doctrine de la Providence était en quelque sorte "l'ouvrage avancé" de la religion, celui qu'il fallait démanteler avant d'attaquer le corps de la place : et ils y ont donc porté tout leur effort. Plutôt que de la reconnaître, cette Providence, ils ont mieux aimé livrer au hasard l'histoire de l'humanité, les révolutions des empires, et la destinée des simples particuliers. Vous me dispensez de rappeler ici leurs sarcasmes ! De plus savants sont venus ensuite, ou de plus prétentieux, qui ont essayé de limiter la Providence de Dieu par le moyen de l'immutabilité des lois de la nature : et il s'est trouvé que, dans son *Traité du libre arbitre*, si l'on y change quelques mots seulement, Bossuet leur avait déjà répondu. L'immutabilité des lois de la nature ne saurait faire échec à l'auteur des lois de la nature ; et d'ailleurs, pour en faire la remarque en passant, comment ces logiciens, qui ne sauraient concilier la Providence de Dieu avec l'immutabilité des lois de la nature, concilient-ils donc l'immutabilité de la nature avec leur hypothèse du progrès continu ? Vous rappellerai-je après cela que, jusque de nos jours, la doctrine de la Providence n'est pas quotidiennement en butte à de moins furieux assauts ? Toute la question du *supernaturel* n'en dépend-elle pas ? Toute la question du sens de l'histoire ? Toute la question de la conduite et de l'objet de la vie ? Naturalistes ou panthéistes, fatalistes ou déterministes, que nient-ils vous, avec des arguments tantôt semblables et tantôt contraires, si ce n'est la Providence ? et, même en me plaçant pour un moment à leur point de vue, qu'y a-t-il donc de plus "actuel" et de plus "contemporain" qu'une œuvre comme celle de Bossuet, remplie, pour ainsi dire, de la doctrine de la Providence ?

Or, Messieurs, vous le savez, les solutions de ces grands problèmes ne sont pas aussi nombreuses qu'il plaît à notre vanité de le croire ; il n'y en a pas plus de deux ou trois, entre lesquelles il nous faut choisir. C'est aussi bien ce que reconnaissent même les libres penseurs, et j'en sais qui les ont cataloguées ou inventoriées, ces solutions. La doctrine de la Providence en est une. Quand la vérité n'en serait pas garantie au chrétien par l'autorité

de la révélation, je dis que cette solution serait encore la plus constante.

Tout commence ici-bas, mais tout finit ailleurs.

Ne fût-elle pas la plus consolante, je dis qu'elle serait encore la plus morale, et, au contraire, quelle morale fonderait-on sur "la concurrence vitale" ou sur la dangereuse illusion du "progrès continu"? Si elle n'était pas la plus morale, je dis qu'elle serait encore la seule capable d'éclairer les obscurités de l'histoire, et de communiquer un sens aux agitations des hommes. Mais, Messieurs, si l'histoire, si la morale, c'est-à-dire la charité, si la consolation, c'est-à-dire l'espérance, et si la révélation c'est-à-dire la foi, doivent sombrer ensemble dans le naufrage d'une doctrine, que faut-il davantage; et que sera-ce donc que la vérité? Quand Bossuet n'aurait fait que poser la question en ces termes, nous ne saurions lui en savoir trop de gré et c'en serait assez pour ne lui refuser ni le nom de "philosophe", ni celui de "penseur."

On le lui a refusé cependant. On lui a reproché de n'avoir eu d'autre philosophie que celle de ses "vieux cahiers de Navarre"! On lui a reproché de n'avoir pas prévu Voltaire et le siècle de l'*encyclopédie*! Comme si la philosophie n'était qu'un baladinage, une espèce de *sport*, l'art de jongler avec les idées, ou comme si la profondeur, l'étendue, la force de la pensée se mesuraient à son inconsistance! Nous pouvons juger de la valeur et de la sincérité du reproche! L'œuvre de Bossuet est là pour y répondre. Car, en terminant, Messieurs, si nous ramassons sous un seul point de vue tout ce que j'ai tâché de vous en dire, c'est alors et de là qu'il nous apparaîtrait mêlé de toute sa pensée aux controverses de l'heure présente. L'idolâtrie du "sens propre", c'est-à-dire ce que nous nommons aujourd'hui du nom de *subjectivisme*, voilà ce qu'il a toute sa vie combattu! La tendance de l'homme à ne se servir de la société que comme d'un moyen d'en sortir, c'est-à-dire ce que nous nommons aujourd'hui du nom d'*individualisme*, voilà le grand danger qu'il a essayé d'écarter! La défiance de nous-mêmes, voilà enfin ce qu'il nous a toute sa vie enseigné! Qui dira que la leçon nous soit inutile? et de quels maux nos sociétés sont-elles aujourd'hui plus profondément travaillées?

EMINENCES,
MESSEIGNEURS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Que la gravité de ces maux ne nous soit pourtant pas une raison de désespérer. Bossuet n'a jamais connu le découragement; et certes, nous l'aurions bien mal entendu, je vous l'aurais bien

ma
vo
le
l'
où
Po
étr
Et
étr
sion
voi
m'e
tile
seu
disc
mor
moi
Bos
de l
l'av

29 m
a fra
pina
fois
l'opp
C
senti
depu
form
assist
eut l
d'aut
mort
par l

mal représenté, ou plutôt je l'aurais trahi si, dans tout ce que je vous en ai dit, vous n'aviez senti sa confiance dans la bonté, dans le succès, dans le triomphe de sa cause. Oserai je ajouter que, si l'on respire quelque part la même confiance, c'est ici, dans Rome, où—j'ai plaisir à le répéter—l'insigne bienveillance du Souverain Pontife m'a permis de rendre cet hommage moins encore peut-être à l'imcomparable orateur qu'au lutteur de tant de combats ? Et pour en témoigner ma profonde reconnaissance, je voudrais être autre chose ici qu'un " homme de bonne volonté " sans mission ni mandat de presque personne, je voudrais être ce soir la voix de tout un peuple et de tout un pays. Mais, si cette ambition m'est interdite, je craindrais que ce n'en fût une autre—plus subtile peut-être sous son apparente modestie—que de vouloir être seul à remercier le Saint-Père. Et c'est pourquoi je terminerai ce discours en suppliant le pape Léon XIII de daigner agréer, avec mon humble hommage, l'hommage de tous ceux qui verront avec moi, dans l'accueil qu'il a fait à l'idée de cette glorification de Bossuet, une preuve nouvelle des sentiments particuliers du chef de la catholicité pour tout ce qui touche les intérêts, le rôle et l'avenir de la France.

Le mouvement catholique

AU CANADA

La question des écoles du Manitoba a fait, dans la séance du 29 mars, l'objet d'un assez long débat au Sénat. Une chose nous a frappé dans ce débat : c'est l'unanimité avec laquelle les préopinants ont discuté la question au mérite, prouvant ainsi une fois de plus que, dans les questions de principe comme celle-là, l'opportunisme ne tient guère de place.

Ce n'est pas que l'opportunisme n'ait trouvé à exprimer son sentiment. Ce ne sont pas les opportunistes qui nous manquent, depuis le jour où leur maître à tous a étranglé le droit sous une formule rationaliste. Mais enfin, à lire ce débat, on croirait assister à la discussion du principe même de la loi réparatrice qui eut lieu aux Communes en 1896. Mêmes positions, de part et d'autre, mêmes arguments, mêmes feintes. Pour une question morte, c'est beaucoup s'en préoccuper que de la reprendre ainsi par la base.

Dans un débat de ce genre, l'avantage est toujours aux partisans du droit. Ils planent dans une région plus haute, ils savent ce qu'ils veulent, au nom de quels principes ils le veulent, et ils l'affirment sans se troubler, avec une énergie qui impose la conviction. Les autres sont réduits à équivoquer, à biaiser, à tourner autour de la question comme s'ils avaient peur d'y toucher, à s'abriter derrière les prétextes et les expédients pour éviter les coups droits. Ils nous font l'effet de gens à qui le remords s'est attaché comme une tunique de Nessus, mais qui n'ont pas le courage d'avouer franchement le mal qu'ils ont fait et d'en demander pardon à Dieu et aux hommes.

Nous avons été heureux de retrouver le vieux *leader* de l'opposition conservatrice au Sénat dans le rôle si généreux et si noble qu'il a joué en 1896 et qui lui valut à cette époque, à lui, ancien chef suprême de l'orangisme dans notre pays, les sympathies, les félicitations et l'appui des vrais catholiques. Il est resté fidèle à la cause qu'il défendait alors avec tant de vaillance, et c'est de quoi il convient de lui être reconnaissant, car il se peut que, dans un avenir plus ou moins rapproché, nous ayons encore besoin de faire appel à son courage pour le triomphe de principes toujours en cause, quoi qu'on en dise.

Les honorables MM. Bernier et Landry se sont montrés, dans cette circonstance comme en toute autre, les champions aussi éclairés que constants du droit, de la justice, du respect de la constitution. Honneur à eux et que Dieu leur rende au centuple ce qu'ils font pour ces petits dont le divin Maître a dit : "Ce que vous ferez au moindre de ces petits, je le considérerai comme fait à moi même" !

On n'a pas manqué d'exploiter dans ce débat la démarche récente des commissaires des écoles catholiques de Winnipeg. L'honorable M. Bernier a ramené les choses au point en exposant, dans un langage simple et digne, le seul motif déterminant de cette initiative : la pauvreté et le dénuement des catholiques qui, obligés de soutenir leurs propres écoles après avoir contribué pour leur part au soutien des écoles publiques, sont aujourd'hui à bout de forces.

C'est-à-dire qu'ils sont victimes de la plus odieuse des tyrannies, voilà tout. Et si le nouveau gouvernement Macdonald ne veut pas subir avant longtemps le sort échu à son prédécesseur, il devra s'employer à faire cesser, le plus tôt possible, cette tyrannie et à réparer cette criante injustice. Malheureusement rien, dans le discours du Trône lu à l'ouverture de la session provinciale, n'indique qu'il songe à cette grande œuvre. Pas un mot, pas une mention de la question des écoles. *Caveat !*

AUX ETATS-UNIS

Il y a actuellement cinq sièges épiscopaux vacants aux Etats-Unis : Dubuque, Savannah, Columbus, Nashville et Vancouver. Il y a aussi deux coadjuteurs à nommer : l'un à l'archevêque de Chicago, Mgr Feehan, l'autre à l'évêque d'Indianapolis, Mgr Chatard. En ce qui concerne ce dernier, on a annoncé la nomination de M. l'abbé O'Donaghue, mais la nouvelle ne paraît pas confirmée.

D'autre part, à la légation papale à Washington, on dit que tout indique la création de nouveaux sièges, dans l'ouest, dans un avenir très rapproché. L'un serait à Sioux City, Ia., aujourd'hui compris dans l'archidiocèse de Dubuque. De suffragant, le diocèse d'Omaha deviendrait métropolitain. Quand tous ces changements et nominations auront été faits, la prélature catholique aux Etats Unis comptera plus de 100 membres. Elle n'en compte actuellement que 87.

En ce qui concerne les titulaires à nommer, voici les nominations qu'on annonce comme probables : l'abbé Benj. J. Kelley, à Savannah, Ge., conformément au vœu exprimé sur son lit de mort par Mgr Becker, l'évêque défunt, et l'abbé B. A. A. Orth à Vancouver. Pour Columbus, on mentionne, pour la deuxième fois, le nom de M. l'abbé Moeller, secrétaire et chancelier de l'archidiocèse de Cincinnati. Pour l'archidiocèse de Dubuque, on dit que la liste comprend les trois noms suivants, avec la mention ordinaire de *dignus*, *dignior*, *dignissimus* : M. l'abbé E. J. McLoughlin, Mgr Keane, l'ancien recteur de l'Université, et M. l'abbé P. J. Carroll, président du collège St Joseph, à Dubuque.

La nouvelle se confirme qu'un mouvement a été inauguré parmi les évêques suffragants de l'archidiocèse de Dubuque en vue d'amener un démembrement de l'archidiocèse.

Les changements que l'on se proposait de faire dans les diocèses de la Pennsylvanie et la création d'un nouveau siège à Altoona ont été, paraît-il, renvoyés indéfiniment, sur requête à cet effet des catholiques du comté de Schuylkill, qui ont demandé au Saint Siège de les laisser dans l'archidiocèse de Philadelphie, et pour d'autres considérations qui n'ont pas été rendues publiques.

La seconde conférence des collèges catholiques est convoquée pour les 18 et 19 mai, au St. James' School Hall, à Chicago. Elle sera présidée par Mgr Conaty, recteur de l'Université catholique de Washington.

Nous sommes heureux d'apprendre que les deux projets de loi tendant à rendre l'instruction obligatoire dans l'Etat ont été l'objet d'un rapport défavorable du comité de la législature de l'Iowa auquel ils avaient été renvoyés.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le prochain Consistoire, affirment plusieurs agences, se tiendra dans la première semaine de mai. Le Pape y nommerait cinq cardinaux, les vacances dans le Sacré-Collège étant, en ce moment, au nombre de 12.

D'autre part, le correspondant romain de la *Croix* lui télégraphie qu'on annonce pour avril un Consistoire dans lequel il ne serait créé aucun cardinal.

—On sait que S. Em. le cardinal Vivès y Tuto, spécialement désigné à cet effet par S. S. Léon XIII, présidera les 25, 26, 27 et 28 mai prochain, à Rome, le congrès général du Tiers-Ordre de Saint-François.

Voici le programme qu'on a arrêté pour cet important congrès :

La première journée sera consacrée à étudier les questions relatives à la diffusion du tiers-ordre, à l'obéissance due au Pape, au respect dû aux prélats de l'Eglise, au noviciat et à l'examen.

Dans la seconde journée, on discutera sur le genre de vie des tertiaires : les prescriptions contre le luxe et les plaisirs, les œuvres de piété, la question des journaux, les mœurs publiques, les œuvres de charité, les institutions économiques et l'application de l'encyclique "Rerum novarum" sur la condition des ouvriers.

Les charges, les réunions et les visites feront l'objet de la troisième journée.

Les prêtres tertiaires auront une réunion spéciale.

FRANCE.—Voici qui montre jusqu'où les sectaires poussent la rage de la laïcisation :

A Saint-Girons, (Ariège), nous apprend le *Télégramme*, la municipalité a expulsé les Frères d'un local qui, depuis, reste inutilisé. Mais les divers bienfaiteurs ayant contribué, par leurs dons et legs, à la fondation et à la construction de l'école des Frères, avaient formulé la réserve *expresse* que, dans le cas où, pour une raison quelconque, les Frères seraient obligés de quitter l'établissement, il leur serait servi une rente annuelle de 2100 francs, à titre d'indemnité.

En les expulsant, la ville se condamnait donc elle-même à une charge annuelle de 2100 francs ; cette raison ne pouvait arrêter des administrateurs aussi remarquables que ceux de Saint-Girons. Les Frères ont donc été expulsés, la maison reste vide, et les habitants ne paient ce beau résultat que 2100 francs. C'est pour rien.

— Bien caractéristique, le trait suivant !

En Tarn-et-Garonne, l'inspecteur envoie une jeune institutrice dans une commune où il faut lutter contre l'école libre tenue par les Sœurs. Il lui dit :

Vous savez, Mademoiselle, là vous devez être encore plus dévote que ces nonnes. Communiez aussi souvent, même plus souvent qu'elles, il faut à tout prix réussir . . .

Comment croire à la sincérité de gens qui donnent des conseils tout opposés pour les localités où la concurrence n'existe pas ?

— *L'Eclair* de Montpellier donne le récit des désordres qui se sont produits dans la cathédrale de cette ville :

Les francs-maçons et libres-penseurs ont occasionné hier de graves désordres à la conférence sur *la science et les miracles*, donnée par le R. P. Farjou à la cathédrale.

M. le commissaire central, prévenu à temps, avait envoyé à l'église des agents chargés de réprimer toute manifestation.

Avant que le R. P. Farjou montât en chaire, les manifestants commencèrent à occasionner du bruit. Les 2,000 hommes qui se trouvaient dans l'église les repoussèrent, et quelques coups de poing furent échangés. La police intervint alors et conduisit quelques-uns des interrupteurs au poste.

A peine le P. Farjou eut-il pris la parole, qu'un de ces énergumènes s'écria : " Vous en avez menti ! " Sans s'émouvoir, le conférencier l'invita à sortir s'il n'était pas content. Les paroles du P. Farjou provoquèrent de longs applaudissements.

L'interrupteur voulut continuer à apostropher le conférencier ; mais on lui fit un mauvais parti, et la police dut encore intervenir.

Un nommé Planche fut assez malmené, la police dut l'emmenner.

D'autres manifestants furent conduits au bureau central de police.

A 8 $\frac{1}{2}$, M. le commissaire central s'est rendu à la cathédrale avec des agents pour prendre des mesures d'ordre.

Pendant la conférence, une quarantaine de manifestants expulsés de l'église n'ont cessé d'injurier les personnes qui pénétraient dans l'église.

A la suite de la manifestation à la cathédrale, qui a, en somme, tourné contre ses auteurs, une bande composée de quarante libres-penseurs environ est venue sous nos bureaux crier : " Conspuez la calotte ! A bas l'*Eclair* ! Vive l'anarchie ! Vive la grève ! " Cette bande était précédée et suivie par quelques agents.

Un dernier renseignement : le matin, la Ligue des Droits de l'Homme avait eu une réunion. Ce ne serait pas peut-être s'avancer beaucoup de prétendre que c'est de cette réunion qu'est sortie la manifestation de la soirée.

— Dans une lettre adressée de Rome à Mgr Grellier, vicaire-général, Mgr Rameau, évêque d'Angers, rapporte ainsi les paroles que Léon XIII lui a adressées au sujet de la France :

" Le Saint-Père s'est montré vivement préoccupé du projet de loi contre la liberté d'enseignement et il a daigné me dire qu'il avait accompli à ce sujet ce qu'il regardait comme un " devoir de conscience et une obligation de sa charge. " Il a été émouvant jusqu'aux larmes, quand il m'a parlé de son amour pour la France, des nombreux témoignages qu'il lui en avait donnés . . .

" A ce moment-là, il a levé au ciel des yeux pleins de tristesse, qui trahissaient ses graves préoccupations pour l'heure présente, puis avec un geste plein de vigueur, il a dit :

" Eh bien ! je ne me découragerai jamais . . . et, s'il fallait traverser une heure de persécution, j'ai la ferme confiance qu'elle pro lui rait une réaction puissante et que la religion y gagnerait . . . J'en ai fait l'expérience en Belgique, il y a quelques années, où l'excès du mal a amené l'état de choses si consolant que nous voyons aujourd'hui . . . Ah ! si la France savait, si la France voulait, si la France nous comprenait ! . . . Que demandons-nous ? Nous n'allons pas jusqu'à demander la protection, nous ne demandons que la liberté, et cela nous suffirait pour renouveler la face des choses, car nous ne travaillons que pour le bien . . . "

ALLEMAGNE.—L'*Elsaesser* annonce que les Pères du Saint-Esprit ont reçu l'autorisation de fonder un établissement avec maison de missionnaires à Saverne (Alsace).

L'Allemagne protestante regrette les résultats du Kulturkampf et . . . recommande vivement à la France cette désastreuse expérience.

SUISSE.—Mgr Abbet, coadjuteur de l'évêque de Sion (Suisse) avait, par un mandement adressé aux catholiques de son diocèse, mis ses ouailles en garde contre la propagande qui se fait ouvertement dans le pays, contrairement à la constitution du canton catholique du Valais. On avait été jusqu'à distribuer des brochures protestantes dans la cathédrale de Sion.

Au sujet de ce mandement, on vient de soulever un incident qui n'est pas sans produire une certaine émotion : le Conseil d'Etat d'un canton protestant voisin, celui de Vaud, demande en effet au Conseil fédéral de sévir contre Mgr Abbet,

Cette mesure qui a, dit la *Liberté* de Fribourg, les allures d'un Kulturkampf au petit pied, a causé d'autant plus d'étonnement que, jusqu'à présent, le canton de Vaud avait été à l'abri des querelles religieuses, et que ses autorités, tant cantonales que communales, avaient gardé à l'égard des catholiques une attitude très correcte.

On ne voit pas bien d'ailleurs, ajoute la *Liberté*, en quoi pourrait consister l'intervention réclamée.

Le coadjuteur de Sion a été élu par le Grand Conseil du Valais et confirmé par le Saint-Siège ; le Conseil fédéral n'a rien à voir là-dedans.

Le traduira-t-il devant les tribunaux pour troubles à l'ordre public ? Je ne vois pas bien le jury fédéral se réunissant pour juger le mandement de Mgr Abbet.

Le Conseil fédéral expulsera-t-il l'évêque incriminé ? On l'a fait pour Mgr Mermillod. Je doute fort qu'à Berne on soit disposé à renouveler l'expérience de M. Ceresole.

Que fera donc le gouvernement suisse ? Il sera très embarrassé de la démarche du gouvernement vaudois, puisqu'il ne peut raisonnablement et politiquement sévir. Sans doute, il écrira au coadjuteur de Sion et le blâmera de son langage. Mais après ? Mgr Abbet fera de ce blâme ce qu'il en voudra.

La démarche du Conseil d'Etat vaudois est, d'autre part, dangereuse pour la souveraineté cantonale, puisqu'elle sollicite la Confédération d'intervenir dans une question de politique religieuse purement cantonale.

TURQUIE.—Nous avons déjà eu occasion de constater que la France n'exporte pas son fanatisme sectaire dans les pays où son influence n'a pas de meilleur point d'appui que le zèle et le dévouement de ses religieux. En voici une nouvelle preuve. Lisez ce que disait récemment l'ambassadeur de France à Constantinople, M. Constans, qui dans son pays ne versait pas précisément dans le cléricanisme, au cours d'une visite que lui faisaient trois professeurs français :

“ Il a compris, dit-il, toute la grandeur et toute la difficulté de la mission qui lui est confiée, et il consacrera toute son énergie

à conserver à la France la situation privilégiée qu'elle occupe en Orient.

" Nous avons de redoutables adversaires à combattre, ajoute-t-il, des rivaux qui veulent miner notre influence et, peu à peu, nous supplanter.

" Les protestants dépensent beaucoup d'argent, mais sans grand succès, car leur culte froid et austère ne plaît pas aux populations de ce pays, avides de démonstrations extérieures.

" Ce sont les schismatiques, les Russes surtout, dont les menées sont les plus redoutables pour nous. En Syrie, il y a trois ans, ils n'élevaient dans leurs écoles que 9000 enfants ; en ce court espace de temps, ils en ont gagné 6000 de plus. Si ce progrès continue, dans dix ans, ils auront peut-être porté un coup mortel à notre protectorat.

" Heureusement, nous avons de l'avance.

" Dans les écoles dirigées par les religieux français ou par les Latins que nous patronnons, nous élevons 36,000 enfants, mais nous demeurons à peu près stationnaires. Ce n'est pas que nos religieux et religieuses soient inférieurs à leur tâche, mais nos ressources sont trop restreintes ; nous n'avons que 700,000 fr. à dépenser pour patronner et soutenir tant d'œuvres, tandis que les autres nations, la Russie en particulier, dépensent *des millions* pour favoriser leurs coreligionnaires.

" Heureusement, nos religieux, ajoute M. Constans, sont désintéressés et courageux *jusqu'à l'héroïsme*.

" Avec quelques centaines de francs, reçues chaque année, nos religieux font *des prodiges* ! Ils s'entretiennent, ils construisent des écoles, des dispensaires, des asiles ; tous les jours, et de toutes les manières, ils se dévouent sans compter, et leur *désintéressement absolu* leur concilie l'estime et la confiance de tous les Orientaux.

" Et en même temps qu'ils font œuvre de prosélytisme religieux, ils font œuvre de bons Français ; ils font connaître et aimer la France.

" Vous êtes peut-être surpris, Messieurs, nous disait-il encore, de m'entendre parler de la sorte, mais je rends hommage à la vérité. Je vous dis en toute simplicité et franchise ce que j'ai vu et entendu, ce que j'ai constaté par moi-même. En Orient, les religieux et les religieuses nous rendent *d'immenses services* ; la France se doit à elle-même de les aider et de les protéger ; le jour où elle les abandonnerait, c'en serait fait *de son prestige dans tout l'Orient*.

" Les Pères jésuites en particulier (je suis peut-être peu autorisé à faire leur éloge) exercent en Syrie une action puissante. Ils ont une université très florissante à Beyrouth ; autour de Beyrouth et dans tout le Liban, ils ont fondé plus de 130 écoles qu'ils dirigent ou inspectent, et qui leur assurent dans le pays une immense influence. Qu'ils délaissent ces œuvres, et le crédit de la France sera, dans tout ce pays, *complètement ruiné*.

— Monsieur l'ambassadeur, vous avez donc appris à les estimer ?

— Eh ! oui, je les ai vus à l'œuvre, et je suis heureux de rendre hommage à leur activité et à leur patriotisme.

“Quant à nos religieuses, elles font merveille aussi ; elles ont sur les musulmans une influence extraordinaire. Ah ! si nous avions des ressources plus abondantes ! Tout le crédit qui nous a été alloué est à peu près dépensé aujourd’hui, et nous avons encore beaucoup à faire. Vous avez sans doute rencontré deux Petites-Sœurs de l’Assomption, en venant me rendre visite ; d’ici j’entends leur requête : elles viennent me demander 400 francs pour une école qu’elles ont récemment construite. Le moyen de les leur refuser ! Il faudra les prendre sur les sommes destinées à l’entretien de l’ambassade : les jardins seront un peu moins bien entretenus, et ces braves filles pourront continuer à se dévouer et à faire aimer la France.

“ Tout ce que je vous dis, ajoutait M. Constans, je l’ai écrit au Saint-Père en lui demandant de nous faire allouer quelques crédits supplémentaires sur les ressources de la Propagande. Je l’ai dit également à Mgr Bonetti, le délégué apostolique, avec qui j’entretiens les meilleures relations. Il est Italien de race, mais aussi Français de cœur que vous et moi.

“ Vous voyez, nous disait en terminant M. l’ambassadeur, combien important et délicat est le rôle de la France dans ce pays ! Nous aurons beaucoup à faire pour lutter contre toutes les influences rivales, mais tant que je serai là, je consacrerai à cette œuvre toute mon intelligence et toute mon énergie.”

Pour qui connaît le rôle que M. Constans a joué en France, ces paroles sont pourtant faites pour dessiller les yeux des gouvernants français. Qu’il faut donc que la passion les aveugle pour qu’ils ne saisissent pas l’illogisme de leur double attitude de persécuteurs de la religion chez eux, et de défenseurs de cette même religion à Constantinople ou à Beyrouth ! Et ils nient le miracle, les malheureux, quand ils en sont l’exemple vivant !

BELGIQUE.—Le gouvernement traverse une crise en Belgique. Les catholiques se divisent au sujet de la question militaire et ces dissensions, s’ils n’y mettent ordre, n’aboutiront qu’à l’avènement d’un ministère socialiste ou libéral. Ils ont pourtant goûté déjà de ce dernier régime. Voyons ce qu’en disait l’un des leurs, M. Helleputte, député à la chambre :

Nos honorables collègues ont-ils donc oublié l’histoire du parti libéral ?

Ont-ils oublié la loi sur les bourses d’étude ?

La loi sur la mise à la retraite des magistrats ?

La profanation systématique des cimetières ?

L’interdiction des processions ; M. Piercot arrêtant l’évêque de Liège sur le seuil de la cathédrale ?

La restriction des immunités ecclésiastiques en matière de milice ?

La rupture des relations diplomatiques avec le St-Siège ?

La suppression de quantités de vicariats dans les campagnes ?

Les tracasseries suscitées aux curés ?

La spoliation des fondations religieuses et charitables ?

La proposition d'enquête sur les couvents, qui ne fut rejetée qu'à une voix dans cette Chambre ?

La loi scolaire ?

Les nombreuses lois électorales votées par le parti libéral pour se maintenir au pouvoir, alors qu'il n'avait plus la confiance du pays ?

Ont-ils oublié tout cela ?

Faut-il parler de la partialité du gouvernement libéral en matière de nominations ?

Sur 198 nominations ou promotions de magistrats, 22 seulement étaient en faveur des catholiques ; sur 60 juges de paix, 10 catholiques ; sur 154 suppléants, 15 catholiques ; sur 44 greffiers, un seul catholique.

Lisez les manifestes libéraux ; tous s'inspirent de la même idée ; il faut faire la guerre au cléricalisme, c'est-à-dire au catholicisme, car je n'imagine pas qu'un seul d'entre nous fasse une distinction entre le cléricalisme et le catholicisme. En 1875, M. Pergamini écrivait dans la *Revue de Belgique* :

“ La prison, les amendes, les bannissements, sont des armes légales ; pourquoi ne pas s'en servir ? nous devons oublier les doctrines de 1830 et mettre de côté nos beaux rêves de liberté.”

Citons encore la *Flandre libérale* :

“ Quoiqu'on en dise ou écrive, tous les libéraux ne cessent de combattre par tous les moyens et de toutes les manières la foi catholique. Ils rejettent ouvertement ses dogmes, critiquent sa morale, raillent ses miracles, méprisent ses cérémonies. Tous leurs efforts tendent constamment au même but : détruire l'influence de l'Eglise sur les âmes.”

Et elle ajoutait :

“ Faut-il avouer publiquement l'hostilité au catholicisme ? C'est là seulement que naît le dissentiment.”

On croirait avoir affaire à nos libéraux canadiens en lisant cette dernière observation.

Espérons que les catholiques belges s'arrangeront pour éviter de retomber sous un régime qui a justifié un pareil réquisitoire !

SYRIE.—“ L'Univers”, de Paris, annonce que Mgr Ephrem II Rahmani, patriarche syrien d'Antioche, vient d'annoncer à son représentant, Mgr Habra, actuellement à Paris, l'éclatante conversion au catholicisme de Mgr Boutros (Pierre) Sohdo, archevêque syrien jacobite de Homs, Hama et Sadad, avec la plus grande partie de son clergé et de son peuple.

9 avril 1900.